

ELEMENTS D'INTERVENTION

SEMINAIRE

Maroc-Allemagne : 50 ans de coopération

10 décembre 2013, siège du MAEC

M. Mohammed Tawfik MOULINE

Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques-

- Le cadre de partenariat Maroc-Allemagne est riche et diversifié, et couronne 50 ans de relations de coopération et d'amitié entre les deux pays. Le Maroc, pays réputé pour sa stabilité, ses choix démocratiques et son ouverture sur l'extérieur, figure parmi les partenaires crédibles et à fort potentiel de l'Allemagne dans la région sud-méditerranéenne (dynamique de la coopération allemande dans sa dimension technique « GIZ » et financière « KfW » : établissement de crédit pour la reconstruction).

Selon l'Office des Changes, les échanges commerciaux de biens entre le Maroc et l'Allemagne ont connu une progression au cours de la dernière décennie, passant de 9,9 milliards de dirhams en 2000 à 24 milliards de dirhams en 2012. Ces échanges ont été principalement tirés par les importations, qui sont passées sur la même période de 5,9 milliards de dirhams à 18,4 milliards de dirhams, entraînant un déficit commercial en défaveur du Maroc de l'ordre de 12,9 milliards de dirhams.

En termes d'investissement, les IDE reçus par le Maroc en provenance d'Allemagne ont progressé régulièrement, s'établissant à près de 850 millions de dirhams, en moyenne annuelle entre 2003 et 2010.

Selon la GIZ, le volume d'aide accordé au Maroc par l'Allemagne, depuis les années 60, a atteint 1,7 milliard d'euros en 2011.

- Ce cadre est enrichi d'un contenu communautaire prometteur au regard des perspectives offertes par le statut avancé entre le Maroc et l'Union Européenne (octobre 2008), en cours de mise en œuvre.
- De grandes perspectives sont offertes aux relations Maroc-Allemagne, en lien avec la nouvelle Constitution de 2011, qui consacre le choix de la régionalisation avancée comme socle du développement territorial du Maroc et favorise l'émergence de nouveaux acteurs qui pourraient constituer des vecteurs de la coopération entre les deux pays et un gage pour sa pérennité.
- Le cadre est propice au renforcement de la coopération avec l'Allemagne eu égard aux chantiers structurels de développement économique et sociale à l'œuvre au Maroc dont la mise en œuvre obéit à des approches rénovées axées sur la promotion de partenariat public-privé.



- Des possibilités d'élargissement existent du spectre du partenariat entre les deux pays à d'autres espaces d'intérêt commun, notamment l'Afrique, profondeur stratégique du Maroc, par le biais de projets de développement entrant dans le cadre de la coopération triangulaire.

1. LE CHANTIER DE LA REGIONALISATION AVANCEE : QUELLE CONTRIBUTION DE L'ALLEMAGNE ?

- La régionalisation avancée fait suite à plusieurs réformes antérieures (chartes communales de 1976 et 2002, révisions constitutionnelles de 1992 et 1996, loi sur l'organisation de la région de 1997...), mais qui n'ont pas atteint les résultats escomptés, en raison du rythme non harmonisé entre la déconcentration et la décentralisation. Ces réformes n'ont pas permis à l'Etat de se régionaliser et aux régions d'émerger véritablement.
- La régionalisation avancée a été consacrée par la Constitution de 2011, avec l'ambition de réhabiliter les régions marocaines et de les ériger en tant qu'acteurs du développement, à part entière. Elle vise à mettre en place un modèle régional marocain, fondé sur des « régions économiquement et géographiquement complémentaires et socialement et culturellement harmonieuses ».
- Loin d'être un simple réaménagement technique, cette régionalisation avancée est une percée stratégique qui ouvre des perspectives prometteuses en termes de développement et de démocratie locale dans un Maroc démocratique, solidaire, ouvert sur le monde et valorisant sa diversité. C'est un palier supérieur en matière d'organisation territoriale, de répartition des pouvoirs, des compétences et des prérogatives entre l'Etat et les régions.
- La réussite de ce chantier de développement requiert des préalables nécessaires dont notamment :
 - l'adhésion des élites locales et le renforcement des ressources humaines des régions pour favoriser l'appropriation des enjeux de développement territoriaux.
 - le développement des capacités des acteurs ainsi que la mise à niveau institutionnelle pour faciliter le transfert de tutelles du niveau central au niveau régional et local.
 - une meilleure articulation entre décentralisation et déconcentration
 - la mise en cohérence des stratégies de développement régional et la clarification des missions des acteurs.



- la prise en compte des dimensions historiques, ethniques, linguistiques et du patrimoine culturel des régions.
- la conception de mécanismes appropriés, favorisant une réallocation équitable des ressources entre régions (fiscalité locale, système de péréquation...) et promotion de relations de complémentarité, voire de rivalité, entre territoires (création de réseaux territoriaux pour mutualiser les efforts et la mobilisation des synergies nécessaires).
- Le modèle de régionalisation allemand, à travers les « Länder », considéré comme un des modèles réussis à l'échelle internationale, peut constituer une source d'inspiration pour le Maroc qui est en train de mettre en place son propre modèle de régionalisation. Feu Sa Majesté le Roi Hassan II avait déjà cité, en 1984, l'exemple des Länder allemands comme modèle présentant un intérêt particulier pour le Maroc (Discours Royal du 24 octobre 1984 à Fès, publications du Ministère de l'Information, 3 mars 1984-3 mars 1985, p. 131).

Le modèle fédéral allemand trouve ses origines dans les anciens empires germaniques et qui s'est renforcé avec l'arrivée de Bismarck au pouvoir. Le modèle dans sa forme actuelle remonte à 1949 avec la création de l'Etat Fédéral d'Allemagne.

Les Länder disposent de compétences élargies, puisqu'ils sont dotés de leurs propres Constitutions, Parlements et peuvent contrôler leurs ressources budgétaires par le jeu de la péréquation financière entre les Länder.

Les domaines de compétence des Länder englobent également la police, l'éducation, l'environnement, la construction et l'aide sociale.

Ce modèle s'est révélé d'un grand succès dans la mesure où il a permis la sauvegarde des particularités identitaires et l'éclosion de plusieurs villes importantes (Berlin, Munich, Cologne, Hambourg,...). Ce modèle a favorisé une grande proximité du citoyen et a permis de protéger les minorités et d'instaurer un esprit d'émulation entre les Länder.

- L'Allemagne pourrait contribuer à la concrétisation de ce chantier d'envergure à travers les actions ci-après :
 - Développement de relations de partenariat entre Länder et les régions marocaines, favorisant le transfert de savoir et de savoir-faire dans les différents domaines (énergie, infrastructures, logistique, technologies de pointe, formation technique et universitaire...).
 - Mobilisation plus efficiente des ressources nécessaires au financement des projets de développement, conçus à l'échelle régionale dans le cadre bilatéral, mais aussi européen par le biais de la coopération décentralisée de l'Union Européenne qui est le principal canal par lequel transitent les fonds de coopération communautaires.
 - Renforcement des échanges culturels et humains pour renforcer la compréhension mutuelle et entretenir des perceptions positives de part et d'autre.



- Accompagnement des grands chantiers de développement à l'œuvre au Maroc (expérience du Länder de la Hesse qui est une plateforme financière et industrielle à l'échelle internationale, pouvant servir d'exemple pour la mise en œuvre de la place financière de Casablanca, destinée à être un hub financier au niveau régional).

La Hesse est l'un des 16 Länder (Etats régionaux) qui constituent la République fédérale allemande. Il est l'un des plus puissants en Allemagne sur le plan économique : Le PIB de la Hesse s'élevait à 230 milliards d'euros en 2012, soit environ 37 577 euros par habitant. Ce Länder est notamment célèbre pour sa capitale économique, Francfort, ses banques et son aéroport, qui est l'un des plus grands d'Europe. Il a la plus grande densité d'industries en Allemagne et accueille les sièges de la Deutsche Bank, de la Dresdner Bank et la Commerzbank, mais aussi des succursales de banques étrangères.

2. LA COOPERATION TRIANGULAIRE : UN DOMAINE DE COOPERATION PROMETTEUR POUR LES RELATIONS MAROC-ALLEMAGNE

- Le Maroc est très actif au niveau de la coopération triangulaire qui s'appuie sur une vision de coopération, orientée développement humain. Cette vision s'inscrit en cohérence avec les objectifs fixés par les différentes conférences internationales visant à promouvoir la coopération Sud-Sud (conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Groupe des 77 plus la Chine ; Nouveau Partenariat Economique pour l'Afrique (NEPAD), les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)... L'Agence Marocaine de la Coopération Internationale (AMCI) s'érige, aujourd'hui, en tant qu'interlocuteur privilégié des partenaires étrangers souhaitant engager des projets de développement, notamment en Afrique.
- Pour sa part L'Allemagne accorde une grande importance aux questions de développement en Afrique et dans le monde arabe, comme en témoigne la présence active de la coopération allemande dans ces régions. Dans ce cadre, le Maroc pourrait constituer un partenaire privilégié de la coopération allemande, eu égard aux multiples atouts dont il dispose :
 - Image positive du Maroc au niveau de l'Afrique, notamment l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale, au regard de l'engagement effectif, porté par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, en faveur du développement et de la stabilité en Afrique, qu'il considère en tant que profondeur stratégique du Royaume.
 - Présence économique active du Maroc, notamment en Afrique de l'Ouest : investissements privés marocains dans le secteur bancaire et des Télécoms; opérateurs publics marocains impliqués dans les projets de développement tels que l'électrification rurale, l'eau et l'agriculture...



- Expérience avérée du Maroc en matière de coopération au développement avec certaines agences internationales de renom.
- Vision intégrée au sujet de la problématique de l'immigration subsaharienne dans ses différentes formes, avec la volonté du Maroc d'œuvrer en partenariat avec la communauté internationale en vue d'apporter des solutions durables à cette problématique : amélioration des conditions socio-économiques dans les pays d'origine (services sociaux de base, activités génératrices de revenus, renforcement des capacités d'adaptation au changement climatique pour atténuer la migration climatique...).
- Au-delà de la coopération au développement, l'Afrique pourrait constituer un espace favorable au développement de joint-ventures entre entreprises marocaines et allemandes. Plusieurs domaines pourraient forger les bases de cette coopération, dont notamment l'énergie, l'environnement, les infrastructures, l'électronique, l'industrie pharmaceutique et chimique...
- Le Maroc pourrait également s'associer à l'Allemagne pour renforcer son statut de hub régional dans le domaine du transport aérien, de finance ainsi que dans le domaine de l'enseignement technique supérieur au profit des étudiants africains.

